



ENQUÊTE PUBLIQUE D'EXPROPRIATION



AVIS N° 2

- **Nous avons le soutien du Maire du Plessis qui s'est prononcé contre le projet.**

Suite au conseil Municipal tenu le 29 juin 2009, l'ensemble du conseil 28 sur 32 (sauf une partie de l'opposition) a voté contre la D.U.P. en vue de l'expropriation des propriétaires du Bois St Martin.

- **Nous savons maintenant pourquoi le Maire de Villiers sur Marne est en faveur de ce projet...**

En effet lors de la réunion de quartier avec le Maire de Villiers le 24 juin, ce dernier a annoncé publiquement, que la création de la communauté d'agglomération avec Noisy le Grand, allait lui permettre de toucher des subventions, car sa commune est moins favorisée en taxe professionnelle que celle de Noisy le Grand... (on comprend mieux maintenant l'intérêt du Maire de Villiers pour ce bois...)

Il a également annoncé la création d'un « petit parking » à l'entrée du bois sur « seulement 3ha » pour environ 1 000 places. Pour sa part il ne s'agit pas de « construction » mais d'aménagements autorisés pour l'accueil du public... (ce n'est qu'un début timide du futur aménagement du bois..)

- **Une demande de modification de « l'arrêté de protection du biotope » du Bois St Martin a été demandée par la Mairie de Noisy le Grand.**

Rappelons que grâce au biotope une partie du bois est classée et donc non constructible...

D'autre part, une protection biotope peut évoluer dans le temps voir même être supprimée, si les espèces présentes sur le terrain ont disparues.

Rappelons qu'une grande partie du terrain que souhaite acquérir le Maire de Noisy le Grand (67ha) est située sur la partie « biotope » ...

Rappelez vous il voulait déjà construire le lycée européen dans le bois il n'y a pas si longtemps...

- **ATTENTION : l'association « les amis du Bois St Martin » est en fait sous la coupe de la Mairie de Noisy le Grand.**

Les partisans du Maire de Noisy le Grand s'invitent dans les réunions organisées par l'association le « R.E.N.A.R.D. » au Plessis Trévisé afin de les troubler. La réunion, du mercredi 30 juin à l'espace Paul Valéry s'est terminée avec l'arrivée de la **police municipale**.

Etaient présents, le 1^{er} adjoint au Maire de Noisy le Grand ainsi que plusieurs conseillers assistés d'une conseillère régionale et vice présidente de l'Agence des Espaces Verts (élue de Noisy) et une partie du conseil municipal du Plessis (favorable à Noisy).

Il est clair que la mobilisation importante des riverains les inquiète, car comme en 2004 rien n'est joué d'avance...

COMMENT STOPPER l'acquisition de 67 ha par Noisy le Grand:

En vous déplaçant au Centre Technique Municipal de Villiers sur Marne 10 chemin des Ponceaux pour noter vos commentaires et remarques sur l'utilité publique ou non de ce projet.

Les horaires : du Lundi au jeudi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h15, le Vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 - 17h00

RÉAGISSEZ AVANT LE 17 JUILLET 2009 APRÈS IL SERA TROP TARD !!!